

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE – VENDREDI 26 MARS 2021

PRESENTS : SAVOIE H - ZARAGOZA N - ALQUIE D - SOULERE A - RIVIERE E - PRISSE S – LESBARRERES F -COURTADE F - SOUBIROUS JB - CAUSSIEU P - MINCHELLA D– GOMER S

ABSENTS : VERGEZ O (pouvoir à RIVIERE E) – BRUGUERA M (pouvoir à ZARAGOZA N) KUSTRE/CRAMPE C (excusé).

Secrétaire de séance : SOULERE Angéline

Madame le Maire demande à rajouter 2 points à l'ordre du jour :

5- Lancement de la consultation pour la canalisation définitive d'Arribama

6- Création d'un transport à la demande de Gèdre village au pont du Peyregnet/Pont de Souarrou

Vote : 13 pour - 0 contre - 0 Abstention

1. Approbation du compte rendu de la séance précédente

Compte-rendu de la séance du Mardi 16 Mars 2021 validé par l'ensemble de Conseil Municipal.

Vote : 13 pour - 0 contre - 0 Abstention

2. Vote des comptes de gestion 2020 – Budget principal et annexes -

Le Conseil municipal déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Vote : 13 pour - 0 contre - 0 Abstention

3. Vote des comptes administratifs 2020 - Budget principal et annexes

Les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes, présentés par M ZARAGOZA, Maire délégué, 1^{er} adjoint sont adoptés tels que suit :

Budget Annexe Desman

DF : 70 810,99 RF : 76 775,18 Résultat fonct : 5 964,19

DI : 10 000,00 RI : 45 491,02 Résultat invest : 35 491,02

Vote : 12 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

Budget Annexe Assainissement

DF : 90 182,40 RF : 116 541,64 Résultat fonct : 26 359,24

DI : 331 092,40 RI : 311 482,43 Résultat invest : - 19 609,97

Vote : 12 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

Arrivée de Monsieur Pascal CAUSSIEU à 18h20mn

Budget Annexe Eau Potable

DF : 159 419,59 RF : 61 876,55 Résultat fonct : - 97 543,04

DI : 230 310,85 RI : 695 692,16 Résultat invest : 465 381,31

Vote : 13 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

Budget Annexe Station de Ski

DF : 2 625 815,26 RF : 2 777 141,55 Résultat fonct : 151 326,29

DI : 329 818,30 RI : 442 416,93 Résultat invest : 112 598,63

Vote : 13 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

Budget principal

DF : 2 858 277,70 RF : 3 598 056,40 Résultat fonct : 739 778,70

DI : 1 775 506,45 RI : 1 426 498,33 Résultat invest : - 349 008,12

Vote : 13 Pour - 0 Contre - 1 Abstention (D MINCHELLA)

4. Création postes piscine / patinoire

Dates d'ouverture durant l'été de la piscine / patinoire : Du 1er Juillet 31Août 2021

❖ MAITRES NAGEURS SAUVETEURS

2 maîtres-nageurs sauveteurs (dont 1 diplômé BEESAN) – à temps complet - Du 1er juillet au 31 août 2021

❖ CAISSIERE

1 caissière à temps incomplet – 17 h/semaine minimum - Du 1er juillet au 31 août 2021

Vote : 14 pour - 0 contre - 0 Abstention

5. Lancement de la consultation pour la canalisation définitive d'Arribama

Madame le Maire rappelle que la Commune doit lancer la procédure de consultation pour les travaux de mise en place de la canalisation définitive d'Arribama.

La procédure de passation qui devra être utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de lancer la procédure de consultation pour les travaux de la canalisation définitive d'Arribama.
- **DONNE POUVOIR** à Madame le Maire pour signer tous les actes administratifs nécessaire à l'exécution de cette présente décision mission.

Les fonds nécessaires sont prévus sur le budget annexe eau potable.

Vote : 14 pour - 0 contre - 0 Abstention

6. Création transport à la demande de Gèdre jusqu'au pont du Peyregnet / Pont de Souarrou.

Madame le Maire indique que les élus réfléchissent depuis plusieurs semaines aux solutions pour sécuriser la route d'accès menant à Héas pour la pratique du canyoning (RD 922).

Elle rappelle qu'il est interdit de se garer hors agglomération sur une route départementale en raison des différentes responsabilités qui pourraient être recherchées en cas d'incident grave.

Plusieurs réunions ont eu lieu sur ce sujet en présence des professionnels (guides locaux et groupement des professionnels du canyoning 65 qui regroupe une trentaine de professionnels sur la quarantaine d'usagers).

Une réunion a également eu lieu avec les services des routes du département et du transport de la région, compétent en matière de transport en commun.

Une solution possible pourrait être la création d'une ligne de transport à la demande (TAD), par délégation de la région. La Commune aurait une convention à signer avec la région fixant les termes de la délégation et les droits et devoirs de chacun. Le tarif du transport serait de 2 € par trajet, soit 4 € l'aller /retour.

70 % pris en charge par la région reste à charge 30 % pour la commune qui sera refacturé aux usagers professionnels du Canyon.

La date limite de délibération pour instaurer un tel service est le 31 mars 2021.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de créer une ligne de transport à la demande entre Gèdre (place de la bergère) et le pont de Souarrou (route de Héas).
- Autorise Madame le Maire à signer tout document administratif à cette réalisation.

Vote : 14 pour - 0 contre - 0 Abstention

7. Divers :

- **Groupe de travail : Esthétique urbaine, signalétique, enseignes :**

Il s'agit d'un groupe de travail constitué de socio-professionnels représentant le panel de commerçants présents sur Gavarnie et Gedre. Ce groupe constitué de 8 socio bénéficiera de stages animés par 2 techniciens (Cl. Rouzard CCPVG et Lionel Mata Mairie) au cours desquels ils élaboreront des propositions d'actions à appliquer dans la commune. Tout est pris en charge par l'ADEPFO.

- **Travaux sécurisation routes des gorges RD 921 :**

Du 6 au 24 septembre : fermetures ponctuelles

Du 27 septembre au 16 octobre : Fermeture totale jour et nuit

Du 8 novembre jusqu'à Noël : circulation ouverte sous alternats avec fermetures ponctuelles.

- **Date du prochain Conseil municipal : Vendredi 9 Avril à 20h.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15 mn

Le Maire,

Huguette SAVOIE